

Saché-le !

Le nouveau bulletin municipal de notre village

En cet été 2010

MAIRIE de SACHE

Place Alexander Calder
37190 Saché

Tél : 02.47.26.86.65

Fax : 02.47.65.76.83

E-mail

mairie.sache@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi - Jeudi

9h00 – 12h00

14h00 – 17h30

Mardi - Vendredi

9h00 – 12h00

Samedi

10h00 – 12h00

Permanence des élus

Le Maire, le lundi ou
sur rendez vous

Les Adjointes et les
Conseillers Municipaux sur
rendez vous

Conseiller Général
Samedi matin
de 9 h à 10 h dans les locaux
de la Communauté de
Communes (à Azay le Rideau)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Alexander Calder

Tél : 02.47.73.22.57

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi - Jeudi

Vendredi - Samedi

9h00 – 12h00

Fermé le mercredi

DECHETERIE

Les Aunays
37190 Saché

Horaires d'ouverture

Eté : 01/04 au 30/09

Lundi: 8h30-12h15

Mercredi: 14h-18h30

Samedi : 8h30-12h15 et 14h-18h30

Hiver : 01/10 au 31/03

Lundi: 9h-12h15

Mercredi: 14h-17h30

Samedi : 9h-12h15 et 14h-18h

Edition trimestrielle

Numéro 9

Juillet 2010

Feu d'artifice du 14 juillet 2010

Une grande première, le feu d'artifice du 14 juillet dans le parc du Château de Saché.

Très belle initiative qui s'avère possible grâce à l'accord conclu entre le Maire et Claude Roiron, Présidente du Conseil Général.

C'est sur une superbe musique de Rossini, le musicien le plus gai et le plus vif de son siècle, que les feux lancés dans le ciel par la société SEDI, pourront pour la première fois illuminer les vieux murs du château et les frondaisons de son parc.

La féerie des feux d'artifices nous émerveille toujours. Nous sommes chaque fois en extase en voyant les étoiles qui s'enflamment dans le ciel à des hauteurs de plus en plus élevées. Parfois on croit voir comme des palmiers en feu lorsqu'elles retombent en cascade et créent des arabesques dans le ciel. Et puis une autre forme qui nous impressionne, la comète, qui produit une traînée incandescente tout au long de sa trajectoire. C'est aussi en variant les couleurs que l'artificier amplifie le côté magique du spectacle qui va crescendo jusqu'au bouquet final. C'est pourquoi, un feu d'artifice, par son côté magique, nous apparaît toujours trop court. Dans le parc du château, tout devrait être encore plus beau. Installé sur la pelouse en contrebas, vers le verger, le public pourra profiter du spectacle dans les meilleures conditions possibles, avec le château en arrière plan, comme décor. Il pénétrera dans le parc par le portail de la rue Fraspesle.

De bons voisinages

En ces mois d'été, il est bien agréable de vivre et de se détendre dans nos jardins et sur nos terrasses. Selon l'heure du jour et les préférences de chacun, jardinage, tonte des pelouses, taille des haies, jeux des enfants, conversations des parents, lecture, sieste, sauts dans la piscine, autant d'occupations qui font l'agrément de nos heures de loisir et de repos dans un village comme Saché. Cette qualité de vie doit être préservée et si possible encore améliorée. Elle est "entre nos mains". Elle est le fruit des petits efforts de chacun pour ne pas gêner ou nuire à la tranquillité de nos voisins. Il est rappelé également que les feux sont interdits.

De temps à autres, des comportements moins fair-play nous parviennent. C'est bien dommage. Il est souhaitable que ces situations soient les plus rares possibles. La municipalité veillera à ce que la tranquillité de chaque habitant de la commune soit assurée.

Malveillance à répétition au vieux lavoir des ponts

Ce printemps, arbustes et fleurs, plantés le long des murs du lavoir par la municipalité, ont été arrachés et jetés dans l'eau. Cette action, des plus malveillantes, s'est répétée cinq à six fois. Chaque fois les sujets les moins abîmés ont été replantés. Chaque fois, systématiquement à la mi-journée, nouvel arrachage et nouvelle immersion des plants dans l'eau du lavoir.

Une certaine surveillance a été instaurée, une plainte a été déposée à la gendarmerie d'Azay-le-Rideau. L'auteur a fini par être identifié. C'est donc une suite d'actes graves, d'autant plus qu'il s'agit d'une atteinte à des biens publics payés par tous les habitants de la commune.

Nous espérons que ces actes ne se reproduiront pas à l'avenir.

Bonnes vacances à tous, à ceux qui resteront à Saché comme à ceux qui partiront...

Le Conseil Municipal
Toujours à votre disposition

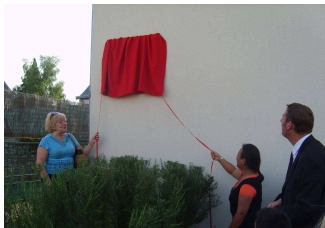
Manifestations du 14 juillet

Concours de pêche à l'Etang de Maurux, organisé par Saché Anim'

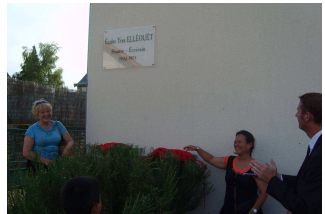
Départ de la **retraite aux flambeaux** de la Place Calder vers le parc du Château, à 22h

Feu d'artifice dans le parc du Château, à 23h, entrée par la rue Fraspesle

Bal populaire dans la Salle Honoré de Balzac, Place Calder



**Inauguration de
l'école Yves Ellouët**



Principales décisions du Conseil Municipal

- Augmentation de la subvention à l'Association Artanaise Jeunesse et Loisirs.
- Homologation du circuit de la Châtaigneraie, création d'une régie de recettes.
- Convention avec "les pêcheurs de Maurux" pour la gestion du plan d'eau.
- Achat de matériel divers pour la salle Balzac, l'étang et la route de la Carrée.
- Vente des peupliers à l'entreprise SEVA Emballages.
- Rachat de l'emprunt Dexia, par la Caisse d'Epargne, pour une économie de 15000 euros.
- Création d'un second emplacement de taxi, sans droit de place.
- Subvention pour le jumelage avec Croston (Angleterre), sous réserve de participation de l'école primaire aux échanges linguistiques organisés.

Les comptes rendu détaillés des Conseils Municipaux
peuvent être consultés sur www.sache.fr ou en Mairie.

Agenda

14 juillet

Concours de pêche à l'Etang de Maurux, Saché Anim'.
Départ de la retraite aux flambeaux de la Place Calder vers le parc du Château, à 22h.
Feu d'artifice dans le parc du Château, à 23h, entrée par la rue Frapesle.
Bal populaire dans la Salle Honoré de Balzac, Place Alexandre Calder.

24 et 25 juillet

2CV Cross, sur l'Espace de Loisirs de la Chataigneraie, Pont de Ruan-Saché.

4 et 5 août

Le Théâtre de l'Ante présente dans le parc du Château de Saché, "L'Intervention" d'après Victor Hugo – 12 et 10 euros – réservations au 02.47.38.64.64 ou theatredelante.fr.

7 août

Nocturnes Gourmandes, Place Alexandre Calder, à partir de 17h.

5 septembre

Brocante, Vide-grenier, Place Alexandre Calder, à partir de 7h. Association des Parents d'Elèves.

6 septembre

Inauguration de la Maison Sandra et Jean Davidson, Place Alexandre Calder, en présence de Madame Sandra Davidson à 19h30.

11 septembre

Forum des Associations de la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau, salle polyvalente, Azay le Rideau, de 14h à 18h.

Château et Musée de Saché

Promenade Contée, mercredis 14, 21, 28 juillet et 25 août, dimanches 25 juillet, 1^{er} et 15 août,

Les Impressions de Saché, samedis 10, 17, 23 et 31 juillet, 7, 14 et 21 août,

Moi, Théoricien ! - Balzac et les sciences, Exposition, 10 juillet - 10 octobre,

Journée Littéraire sur le thème du voyage, 11 septembre,

Journées du Patrimoine, 18 et 19 septembre.

Tél. : 02 47 26 86 50 ou www.musee-balzac.fr

Informations diverses

Depuis le 1^{er} juillet, **nouvel Arrêt Fil Vert** à Monts sur la ligne I, pour desservir la piscine Communautaire du Val de l'Indre, au carrefour de la RD 17 et de la rue du Servolet.

Installation de Mr et Mme Desoeuvres à la **Boulangerie**, en remplacement de Mr et Mme Brunet.

Si vous souhaitez recevoir le *Saché-le* directement par messagerie électronique au lieu du support papier, merci de nous faire parvenir votre adresse e-mail à : contact@sache.fr

Retrouvez toutes ces infos, sur le site Internet de la Commune : www.sache.fr

JARDINS FLEURIS Nouvelle catégorie

Les Jardins ... cachés

*Nous proposons aux
jardiniers qui souhaitent
participer à ce concours de
s'inscrire à la Mairie
jusqu'au 15 août 2010*

*En Septembre, la commission
prendra rendez vous pour la
visite de ces trésors dissimulés
aux yeux des passants.*



Fête de l'école

